A V I S P U B L I C

Édition du 24 juin 2023

AVIS DE PROMULGATION
DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-05-0390

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 1er mai 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2023-05-0390 accordant un permis de construction portant le numéro 2023-0159 pour la propriété située au 349, rue Bouchard, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR04-2023 et SPR04-2023.

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.

3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 19 juin 2023.

4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 20 mars 2023 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 19 juin 2023.

Donné à Granby, ce 22 juin 2023.

La greffière,

Me Stéphanie Déraspe